



Centre de recherche sur la mondialisation

English
italien español
srpski portugês
العربية Deutsch

www.mondialisation.ca Concernant le CRM Contact Devenez membre Magasin en ligne

Le 27 juin 2012

CONFÉRENCE - LES ENJEUX DE LA CRISE MONDIALE



Le fondateur de Wikileaks Julian Assange s'exprime à partir de l'ambassade d'Equateur

Les gouvernements australien et américain « jouent sur les mots »

par Richard Phillips



Mondialisation.ca, Le 24 juin 2012

wsws.org

 Envoyer cet article à un(e) ami(e)

 Imprimer cet article

0

[Share](#)[Tweet](#)

Adresse introuvable

Firefox ne peut trouver le serveur à l'adresse [googleads.g.](http://googleads.g)

■ Veuillez vérifier

Adresse introuvable

Firefox ne peut trouver le serveur à l'adresse [googleads.g.](http://googleads.g)

■ Veuillez vérifier

Le fondateur de Wikileaks Julian Assange s'est exprimé aujourd'hui à partir de l'ambassade d'Equateur à Londres pour parler de l'intensification de l'attaque contre ses droits démocratiques et des raisons pour lesquelles il a été contraint de demander l'asile politique à l'Equateur.

Interviewé par l'émission « Breakfast » de la station de radio australienne ABC, Assange a réfuté les démentis des gouvernements australien et américain de l'existence d'une mise en examen par un jury d'accusation pour espionnage ou autres chefs d'accusation forgés de toutes pièces. Il a carrément rejeté les déclarations du premier ministre australien Julia Gillard disant que son gouvernement lui apportait « un soutien consulaire suivi ».

Le gouvernement Obama, étroitement aidé par le gouvernement australien, cherche à mettre Assange en prison pour les publications par Wikileaks de milliers de documents du gouvernement américain ou d'autres gouvernements, révélant au grand jour leurs crimes de guerre et activités antidémocratiques.

La police britannique a déclaré qu'Assange sera arrêté s'il quitte l'ambassade d'Equateur. Dans le même temps, les entreprises médiatiques intensifient leurs diffamations à l'encontre de l'éditeur de Wikileaks âgé de 40 ans. Les organes de presse qualifient Assange de « malhonnête », « affabuliste », « amoral » et « lâche ».

Les médias britanniques ont aussi cherché à attiser le ressentiment contre Assange des personnes qui ont payé les 24 000 livres de caution en décembre 2010. Mais leur tentative a échoué. L'auteur Phillip Knightley par exemple a déclaré qu'il soutenait entièrement Assange et qu'il donnerait encore de l'argent pour d'autres cautions parce que l'éditeur de Wikileaks est « victime des systèmes judiciaires suédois et britanniques présentant de sérieux défauts. »

Assange a dit à radio ABC qu'il rejetait les déclarations selon lesquelles il refuserait l'extradition vers la Suède pour « éviter un interrogatoire. » Il a dit qu'il ne s'opposait pas à un interrogatoire mais que ce qui l'inquiétait étaient les conditions d'extradition de la Suède et les démarches des Etats-Unis pour l'incarcérer dans une prison américaine.

Accueil
Articles Récents
États-Unis
Canada
Amérique latine & Caraïbe
Europe
Afrique subsaharienne
Russie et CEI
Moyen Orient
Océanie
Asie

Guerre USA OTAN
Histoire, société et culture
Crise économique mondiale
Crimes contre l'humanité
Environnement
Pétrole, Gaz de schiste, Énergie
Transnationales
Pauvreté et inégalités sociales
Militarisation
11 sept. Guerre au Moyen-Orient
Droits humains et asile politique
Loi et Justice
Biotechnologie et OGM
Droits des femmes
Désinformation médiatique
Politique et religion
Nations Unies
Science et médecine
Services de renseignements

Recherche[Archives](#)[Index des Auteurs](#)[RSS](#) | [Ce qu'est le RSS](#)

Visitez notre site web

[GlobalResearchTV](#)



Il a dit que s'il était extradé en Suède, il serait détenu et gardé en prison aussi longtemps que durerait l'enquête sur la soi-disant attaque sexuelle. Assange a aussi fait remarquer que les autorités suédoises exigeaient qu'on ne lui laisse pas le temps de faire appel auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Il a dit que le refus du procureur suédois de l'interroger en Grande-Bretagne, ou par téléphone, l'avait « coincé » pendant tout ce temps en Grande-Bretagne.

En réponse aux déclarations des gouvernements américain et australien que Washington ne cherchait pas à l'extrader vers les Etats-Unis, Assange a dit qu'une action en justice était déjà en cours et « rendue publique ».

Il a dit que le ministère américain de la Justice « joue à un petit jeu, et ce petit jeu, c'est de refuser de confirmer ou d'infirmer l'existence d'un jury d'accusation. Et en conséquence, la presse se dit "bon, ils ne confirment pas, alors on ne peut pas vraiment faire un papier là-dessus." »

« Mais ce n'est pas vrai », a dit Assange. « Il y a des confirmations publiques partout, il y a de multiples témoins partout, il y a des témoignages dans les tribunaux militaires sur l'existence de ce qui est en train de se tramer dans ces 48.000 pages, et qu'on y parle des fondateurs et directeurs de Wikileaks. »

Assange a dit que deux personnes avec lesquelles il avait précédemment travaillé, Jérémie Zimmermann et Smàri McCarthy, avaient récemment été détenues dans des aéroports américains et interrogées par des responsables du FBI sur les activités de Wikileaks.

Assange a ajouté que les Etats-Unis dépensaient de « vastes ressources » pour leurs opérations contre lui. Il a révélé que Wikileaks venait de découvrir que le ministère de la Justice avait accordé un contrat de deux millions de dollars à MANTEC, une compagnie de systèmes informatiques, pour poursuivre les opérations du système informatique du gouvernement à l'encontre de Wikileaks.

Les déclarations par le procureur général australien Nicola Roxon et le ministre des Affaires étrangères Bob Carr que Canberra apportait une aide consulaire importante sont fausses, a dit Assange. « Qu'est ce qu'ils racontent? » a-t-il demandé. Depuis décembre 2010 personne à la Haute commission australienne ne l'a rencontré. « Ils envoient des sms disant 'M. Assange a-t-il des inquiétudes?' mais ils le font pour pouvoir cocher une case. »

L'éditeur de Wikileaks a dit à radio ABC que lorsqu'il avait envoyé par écrit ses inquiétudes à Canberra, la réponse avait été « une fin de non-recevoir pour tout ».

Assange a dit qu'il était nécessaire de se concentrer sur « les questions essentielles » de cette attaque contre ses droits fondamentaux.

« Dans une affaire où la vérité est de votre côté, ce qui vous sert le moins c'est le manque d'examen minutieux, donc j'accueille à bras ouverts l'examen minutieux des faits. » Il a dit que c'était l'unique façon de démasquer « la rhétorique mielleuse de l'ambassadeur américain en Australie, de Gilliard et du ministre des Affaires étrangères. Et ça, il faut vraiment que cela cesse. »

Le porte-parole de Wikileaks Kristinn Hrafnsson a dit hier que contrairement à de précédentes déclarations des médias, Assange n'avait pas « la moindre idée » de quand une décision serait prise concernant sa demande d'asile.

Il a dit que le gouvernement équatorien attendait encore d'avoir des informations des autorités du Royaume-Uni, des USA et de la Suède. Il a dit qu'il resterait à l'ambassade jusqu'à ce que l'affaire soit réglée.

L'auteur recommande aussi:

[The Australian Labor government—a key accomplice in the vendetta against Julian Assange](#)
[21 June 2012] (en anglais uniquement)

Article original, [WSWS](#), publié le 22 juin 2012)

*Articles de Richard Phillips publiés
par Mondialisation.ca*



Adresse introuvable

Firefox ne peut trouver le serveur à l'adresse [googleads.g.doubleclick.net](#).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission pour fins de diffusion sur l'internet de mettre en ligne la version intégrale ou des extraits d'articles publiés par mondialisation.ca dans la mesure où le texte et le titre ne sont pas modifiés. La source originale de l'article, le copyright de l'auteur ainsi que l'adresse URL doivent également être clairement identifiés. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Richard Phillips, wsws.org, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=31572

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-20012 Mondialisation.ca